

Indications pour auteurs

Nous nous réjouissons de recevoir toute contribution liée au droit international et à la théorie du droit international. Le Völkerrechtsblog a pour ambition de constituer un forum pour tester des arguments et échanger des idées en vue de faire progresser le droit international. Pour nous adresser vos textes ou si vous avez des questions, veuillez-nous contacter à l'adresse suivante : intlawblog@gmail.com.

Les contributions sur le Völkerrechtsblog comprennent normalement environ 1000 mots; toutefois des contributions atteignant un maximum de 1500 mots pourront être acceptées. Nous vous recommandons d'utiliser une structure claire. Comme il s'agit d'un blog, nous vous prions de bien vouloir utiliser des liens hypertextes pour vos références en lieu et place des notes de bas de page. (Sous réserve d'arguments que nous jugerons pertinents, des exceptions à cette règle pourront être acceptées.) Il est nécessaire lors de la soumission de votre texte, de nous indiquer votre présente occupation professionnelle ainsi que votre affiliation institutionnelle afin que celles-ci soient incluses à la fin du texte qui sera éventuellement publiée.

Des propositions d'article peuvent être rédigées en langues allemande, anglaise ou française. Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser vos textes au format word (.doc). Notez en outre que les contributions publiées sur le blog sont soumises à la licence Creative Commons BY SA 4.0.

Veuillez tenir compte du fait que nous avons une claire préférence pour des propositions de communication qui soient exclusivement rédigées pour notre blog. Or, dans l'hypothèse où vous soumettriez une même proposition de communication à plusieurs blogs ou plateformes, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer ceci de manière claire et explicite dans votre premier courriel. Si cela est fait, la publication de communication au travers de références croisées (*cross-posting*) pourra alors être considérée. À l'inverse, la publication croisée de communications ne sera pas acceptée de manière rétrospective.

Les contributions peuvent être illustrées à l'aide d'une image. Dans ce cas, veuillez prendre en compte nos [lignes directrices concernant l'utilisation d'images](#).

Concernant la procédure suivie, les contributions sont éditées et revues par des pairs anonymes (*blind peer review*). La durée entre la soumission d'un texte et sa publication peut s'étendre d'une à trois semaines en moyenne, sous réserve de l'acceptation de ce dernier mais dépendant aussi du

type du texte soumis à considération. Conformément au but de notre blog, qui est de favoriser l'échange d'idées, nous nous arrangeons habituellement pour organiser la publication d'une réplique afin de nourrir un débat. Néanmoins, dans le cas des contributions visant des développements actuels, ces derniers seront traitées de manière accélérée et pourront être publiées de manière isolée. Nous vous prions ainsi de nous indiquer si votre proposition vise un sujet lié à l'actualité ou non. En outre, nous sommes heureux de recevoir des rapports et réflexions provenant de praticiens du droit international dans notre section dédiée.

Des symposia seront annoncés à l'avance au moyen d'un appel à contributions. En effet, il peut arriver que nous publiions un symposium lié à une conférence ou à un autre type de manifestation scientifique. Ainsi, si vous êtes intéressée par une coopération avec le blog à cette fin, à savoir pour proposer une idée de symposium ou participer à un tel projet en tant qu'éditeur invité, n'hésitez pas à nous contacter !

Si vous avez des questions ou des requêtes concernant le blog, n'hésitez surtout pas à prendre contact avec nous à l'adresse suivante : intlawblog@gmail.com.